4e Année. — N° 193. Dimanche, 26 Septembre 1875.

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n°, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

1. TOILETTE DE MÈRE DE MARIÉE. 2. TOILETTE DE MARIÉE.

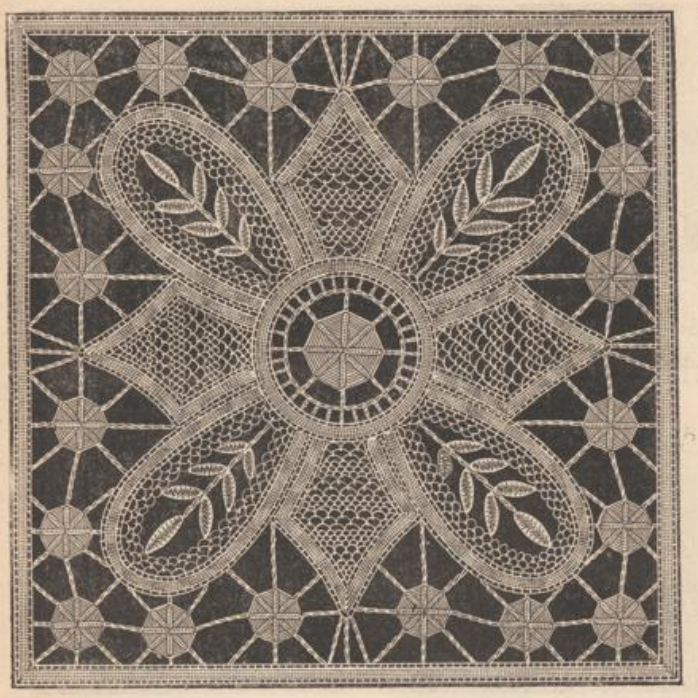

3 CARRÉ EN GUIPURE RENAISSANCE.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette de mère de mariée. — Toilette de mariée. — Quatre carrés en guipure Renaissance. — Entre-deux en lacet Renaissance. — Dentelle Renaissance. — Pan de cravate, broderie au plumetis. — Toilette de ville (devant et dos). — Costume de petite fille. — Costume de plage. — Rébus.

SUPPLÉMENT : Planche de modes coloriées.

EXPLICATION DES GRAVURES

1. Toilette de mère de mariée. — Robe de faille gris perle; longue jupe unie et traînante; le tablier est composé de draperies alternant grises et roses; celles-ci se terminent par une dentelle posée sur une garniture de taffetas rose découpée en dents de scie, et qui forme transparent à la dentelle. Corsage ajusté; les basques sont légèrement pointues devant et derrière, et des biais de faille rose, rehaussés de dentelle et disposés en bretelles, garnissent ce corsage. Col en faille rose, encadré de dentelle. Chapeau de gaze et de faille gris et rose, avec touffe de plumes retombant gracieusement derrière. — Toilette de Mme Duboys, 31, rue d'Anjou.

2. Toilette de mariée. — Modèle de Mme Duboys. — Robe de gros des Indes blanc; les plis de la traîne sont groupés et enserrés par une large ceinture de faille aux longs pans effrangés; un simple plissé de ruban de faille encadre le manteau de cour de la traîne, laquelle s'ouvre sur les côtés sur une jupe de faille; la partie ouverte est agrémentée d'une guirlande de fleurs d'oranger; sur le tablier s'enroule une écharpe de gros des Indes posée en travers et dont le bout se perd sur l'ouverture du manteau de cour.

Le corsage, plat et uni sur le devant, est à basques en tuyaux d'orgue derrière; les manches, unies, sont garnies d'un plissé de faille et retombent sur une sous-manche en crêpe lisse ou en tulle illusion, étoffe que l'on assortira pour la collerette; un piqué de fleurs d'oranger est posé dans les nœuds des manches. Notre prochain numéro donnera les patrons de ce corsage. Voile à la juive, aussi long devant que derrière, retombant sur une guirlande peu volumineuse.

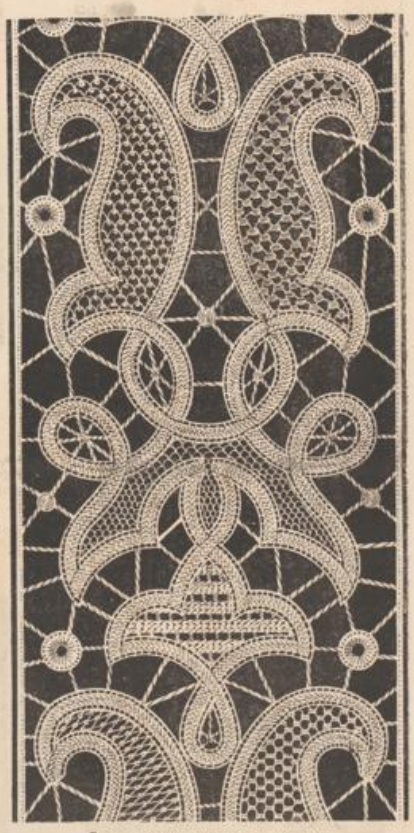

7. ENTRE-DEUX EN LACET RENAISSANCE.

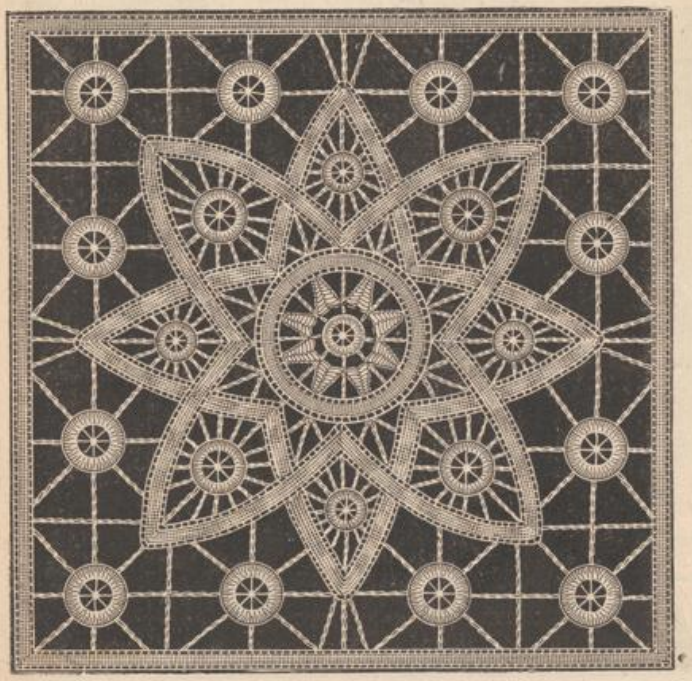

5. CARRÉ EN GUIPURE RENAISSANCE.

3 à 6. Quatre carrés en guipure Renaissance. — Modèles du Sphinx, 55, avenue de l'Opéra. — On remplace souvent les carrés de broderies de Cluny sur filet par des carrés exécutés à l'aide de lacets Renaissance.

On coud le lacet sur une moleskine, suivant les indications du dessin, en ayant soin de bien régulariser les points de jonction; puis on remplit l'intérieur avec les jours variés qui sont indiqués, et le plein ou fond est rempli de points de tulle cordonnés; la bordure se fait à l'aide de fils lancés formant roues.

Le travail de nos deux carrés, 5 et 6, exige quelques explications particulières. Après avoir cousu le lacet sur la moleskine, on exécute dans le milieu les pyramides festonnées qui se font sur fils lancés; dans les petits coins qui dominent le cercle du milieu, nous avons des points d'arêtes cordonnés et des œillets festonnés faits sur le milieu de grandes épingles lancées dans l'intervalle des dents extérieures. On appelle grandes épingles les grands fils ou festons lâches que l'on doit lancer et cordonner en hauteur, lesquels forment un anneau qui doit être festonné.

Le plein de ces carrés se remplit de roues exécutées sur barrettes vénitiennes simplement cordonnées.

On passe son aiguille en dessous, deux fils à la fois, puis on fait un point en arrière sur le dernier fil, en passant du même coup l'aiguille en dessous de la branche suivante, sur laquelle on fera un point cordonné ou en arrière, toujours en prenant en même temps le fil suivant; c'est clair, n'est-ce pas? et vous avez toutes saisi cette excellente manière de faire les roues cordonnées.

7. Entre deux en lacet Renaissance. — Cet entre-deux, qui se fait comme les deux carrés 3 et 4, en est, pour ainsi dire, le complément, et au milieu des barrettes se trouvent des roues pleines ou ouvertes, en parfaite analogie avec les deux carrés.

Je ne reviendrai pas sur le travail déjà expliqué; cet entre-deux servira à former cadre, lorsque carrés en toile et carrés de guipure seront réunis pour former ou voiles de fauteuil ou dessus d'édredon, couvre-lits ou rideaux.

8. Dentelle Renaissance. — Cette dentelle, copie très-exacte d'une guipure ancienne, a son cachet particulier; son irrégularité est un effet de l'art, tel que le comprenaient nos ancêtres. Notre dentelle se fait comme toutes

8. DENTELLE RENAISSANCE.

celles exécutées jusqu'à ce jour; la disposition des jours seule varie; le fil employé ne doit pas être très-fin.

9. Pan de cravate, broderie au plumetis. — Le modèle que nous reproduisons se fait sur mousseline très-claire ou sur batiste, au plumetis ou au point sabié.

Les deux guirlandes, étant distinctes, peuvent s'employer chacune séparément.

On peut les utiliser aussi pour tout autre ouvrage et en composer de délicieux entre-deux.

Une personne patiente pourra exécuter cette cravate en application de nansouk sur tulle Bruxelles; mais il faudra beaucoup d'attention pour le découpage.

10-11. Costume de ville (vu devant et de dos). — Modèle de Mme Blanche Ducoz, 1, rue Laffitte. — Robe en tissu laine et soie bleu marine. La jupe de faille bleue, à traîne, est ornée de petits volants excessivement fournis en tuyaux, surmontés d'un coulissé triple à tête renversée. La

4. CARRÉ EN GUIPURE RENAISSANCE.

tunique est du tissu laine et soie; elle est encadrée de galons argentés surmontant une frange de laine cachemire assortie de nuance à celle de la tunique. Le corsage-cuirasse, de même étoffe que la tunique, est illustré de galons d'argent disposés en bretelles; manches en faille. Les classiques boutons sont remplacés par de petites boucles argentées, dans lesquelles entrent des pattes en faille.

Des nœuds de faille retiennent devant les draperies de la tunique et remplissent les vides laissés par les points. Notre prochain supplément donnera les patrons du corsage de cette toilette.

12. Costume de petite fille de trois ans, en cachemire de l'Inde gris. — Robe princesse devant, montée à pli der-

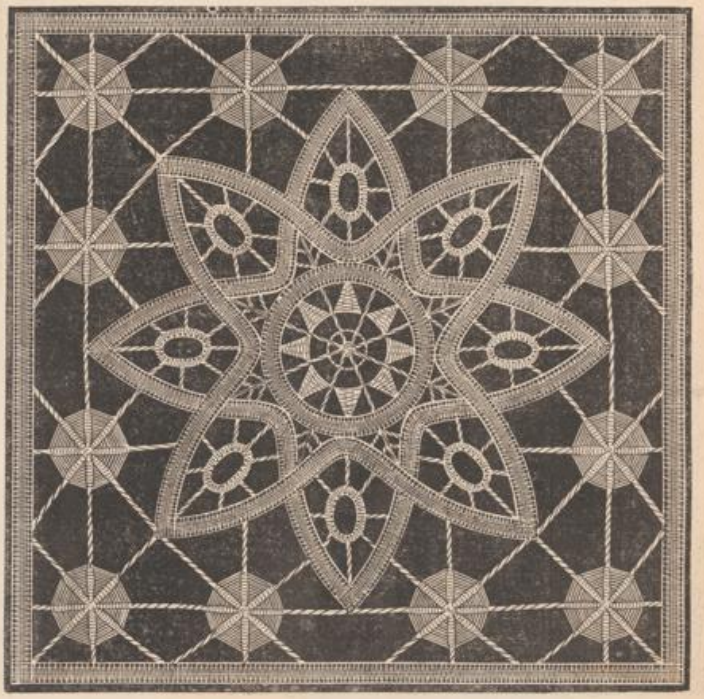

6. CARRÉ EN GUIPURE RENAISSANCE.

rière. Corsage décolleté en carré, mais fort peu. Large ceinture de faille grise. — Modèle de Mme Day-Fallette.

13. Costume de plage en vigogne bleue. — Jupe unie avec ourlet piqué. Tunique ornée de cinq piqûres dans le bas et drapée sur les hanches par deux agrafes d'argent. Corsage-cuirasse décolleté en carré avec chemisette plissée en nansouk. Petit paletot Louis XV orné de piqûres. — Modèle de Mme Day-Fallette, 15, boulevard de la Madeleine. E. BOUGY.

PLANCHE COLORIÉE

Toilette de ville. — Robe en drap léger, sorte de vigogne. La jupe est garnie d'un haut volant monté à gros plis doubles; sur chaque pli de dessus se trouve un large galon en laine. Tunique-tablier drapée par derrière, retombant en pointes et garnie tout autour du même galon marron. Corsage uni. Petit paletot, très-court par derrière, garni dans le dos de deux galons qui se joignent à la ceinture et se terminent en deux longues bouclettes. Manche à coude avec galon remontant, sur la couture extérieure, jusqu'au coude. Chapeau en feutre de la même couleur que l'étoffe de la robe, garni avec le galon marron, fixé par derrière avec une agrafe en vieil argent.

Toilette en faille grise de deux tons. — Jupe à traîne garnie sur les lés de derrière d'un haut volant pris dans la teinte foncée; le volant est lui-même garni de deux petits volants plissés pris dans la faille claire, qui est à raies noires. Au-dessus du grand volant se trouve une grande garniture bouillonnée. Le devant de la jupe est garni de deux volants sur le biais surmonté d'un bouillonné foncé. Tunique en faille claire simulant deux tabliers, ayant pour garniture une belle frange à glands réunissant les deux teintes de gris. Corsage-cuirasse en faille claire, avec échelle de nœuds, en ruban de faille gris foncé. Manches fouées, avec un plissé clair, deux biais et nœuds de faille.

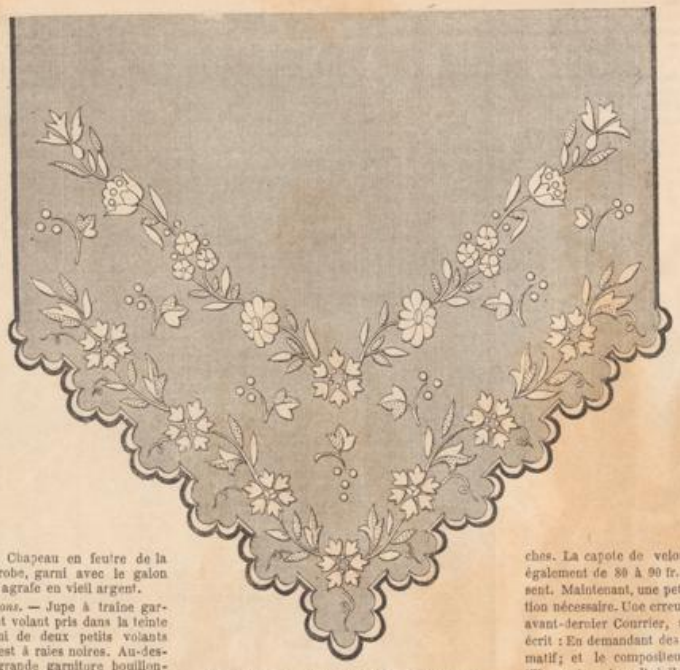

9. PAN DE CRAVATE, BRODERIE AU PLUMETIS.

COURRIER DE LA MODE

J'ai reçu la visite d'une aimable abonnée, qui est venue me demander de vouloir bien compléter les renseignements que j'ai donnés dans mon Courrier, en lui disant le prix des chapeaux dont j'ai parlé. Cela m'a amenée à conclure que je serai peut-être agréable à quelques-unes de mes lectrices en indiquant ici ces prix. Le chapeau de jeune fille, tel qu'il est décrit, c'est-à-dire en feutre très-fin, avec des boucles très-artistiques, coûte 60 fr.; mais il peut également n'en coûter que 45, si on emploie une qualité moins belle de feutre, un galon et des boucles moins riches. La capote de velours, avec diadème en plume, coûte également de 80 à 90 fr., suivant les éléments qui la composent. Maintenant, une petite rectification, ou plutôt une explication nécessaire. Une erreur typographique s'est glissée dans mon avant-dernier Courrier, sans que je m'en sois aperçue. J'ai écrit : En demandant des échantillons, indiquer le prix approximatif; et le compositeur a mis : En demander des échantillons, etc., etc.; d'où il résulte qu'on adresse des lettres in-

10. TOILETTE DE VILLE (DEVANT).

11. TOILETTE DE VILLE (DOS).

é d'un bouillonné
en faille claire si-
ablers, ayant pour
elle frange à glands
leux teintes de gris.
e en faille claire,
e nœuds, en ruban
oncé. Manches fon-
plissé clair, deux
de faille.

DE LA MODE

vi-ite d'une aimable
st venue me deman-
bien compléter les
s que j'ai donnés
rier, en lui disant le
eaux dont j'ai parlé.
née à conclure que
tre agréable à quel-
nes lectrices en in-
s prix. Le chapeau
tel qu'il est décrit,
feutre très-fin, avec
ès-artistiques, coûte
il peut également
e 45, si on emploie
oins belle de feutre,
es boucles moins ri-
ne en plume, coûte
nents qui la compo-
u plu'ôt une explica-
est glissée dans mon
sois aperçue. J'ai
quer le prix approxi-
mander des échan-
esse des lettres in-

1875 — Reçue et Rabattue imp. à Paris. — N° 195

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13, Quai Voltaire, à Paris.

Toilettes de la Mme Cavally, 2, Bd des Capucines.

Gants de la Parfumerie Ninon, r. du Quatre Septembre, 31.

nombrables, da
de toutes les
impossible. J'a
quer simplemen
pour sa toilette
voyer un choix
tumes et des ro
diqué. Est-ce bi

La mode de
foule de nouve
cesse; on imag
rendre cette fo
rue et en dépit
cune, doit être
pour les rob
jour, de 50 à
timètres pour
bes du soir,
encore pour les
tes de grande c
ni-. Le jupon,
lours uni, va n
rement être en
sous la robe pri
retroussée sur
par un procéd
conque, soit p
cordelière fixe
par des boutor
agrafes, se défa
volonté. Je ré
ce que j'ai d
des fois à prop
jupons de ve
Je n'admets pa
leurs anglais,
vent épouvant
bout de quelq
maines d'usag
jupon uni en
tramé ne revi
à un prix be
plus élevé, du
niment plus
peut se comp
point de vue d
gance. Du rest
la robe princess
lement relevée
côté, je ne vo
la nécessité d
le jupon tout
lours, ce qui ne
pas que d'être
lourd et épai
peut ajouter à
cien jupon de
noire 50 à 60 c
tres de velours,
obtiendra le mê
fet. Il est bien
du que lorsque
le de la robe p
se et que je la
nise, j'ai simp
l'intention d'in
à mes lectrices
dance de la mo
en ce moment,
tourner, non p
simplicité ab
puisque ces p
dues toilettes
ne sont pas moi
teuses, mais à l
plicité relative,
tout en ce qu
cerne la *forme*.
il ne s'ensuit
que la tunique
tout à fait dém
les gravures de
journal en fo
Que celles de n
leurs belles *toil*
« bizarreries de
pourront les po
convient mieux,
le même style
on porte *tout*;
quelques modif
ble d'un costu
ainsi. C'est en c
mense. Il est s
tunique d'après
un air *jeune*.
détaché pendu

LA VOIX DU CŒUR

(Suite)

XX

Mariette céda enfin aux instantes prières de Claude.

— Je vous obéis, lui dit-elle; et vous, que ferez-vous pour moi?

Les grands yeux de Mariette, fixés sur ceux de Claude, avaient une flamme qui caressait au lieu de rayonner.

— Vous vous taisez, reprit Mariette; mon Dieu! ne voyez-vous point que je vous aime?... Entendez... la fauvette redit au loin ce que mon cœur vous affirme, qu'en ce monde et dans l'autre il est à vous...

Claude craignait, par une parole, de heurter l'une des fibres souffrantes de ce cerveau ébranlé.

— Je vous aime, dit à voix basse la jeune fille; et vous seul vous serez ma famille, mon bonheur, mon univers.

Claude restait muet, oppressé qu'il était par une souffrance sans nom.

Le silence gardé par le jeune homme choqua la susceptibilité de la pauvre folle, qui reprit :

— Je comprends la cause de votre silence!.. à jamais je porterai l'opprobre de la faute de mon père... Et pourtant, mon Dieu! mon âme n'a d'aspiration que pour le bien, que pour le devoir... La fille de Jacques Gervais... Elle vous fait horreur, n'est-ce pas?...

Sans lui répondre, Claude de Drontheim entraîna Mariette à la place que d'habitude elle occupait à table. Une couronne de myosotis, au lieu d'un nom ou d'un signe quelconque, chargeait l'assiette placée là. Cette caresse de Thérèse, Mariette l'attribua à Claude; alors détachant des branches de *la fleur du Danube*, et les lui offrant :

— *Ver ghis mein nicht!*... lui dit-elle, puisque vous ne m'aimez pas!...

Et elle s'assit, non point triste, mais songeuse.

Thérèse la regardait à travers ses larmes. Le docteur T*** reconnaissait, comme Claude, un mieux qui, bien que très-minime encore, n'était point niable. Pourquoi donc Thérèse était-elle plus particulièrement triste à cette heure?

Par suite d'un pressentiment qui s'agitait en elle.

Il lui montrait Mariette absente, morte sans doute!

La voix de la princesse, interpellant sa fille, rappela Thérèse à l'actualité.

— Je t'en prie, chère enfant, essaye de vaincre ta répugnance pour les aliments qui te sont offerts, et dis-moi ce qui serait de ton goût.

— Je n'ai point faim, madame; je vous remercie, répliqua l'obstinée.

— Je suis certain, dit à son tour André de Versault, que vous trouveriez exquises les cerises du parc de Saint-Hubert?

— Oh! oui! s'écria Mariette. Mais nous ne sommes point au temps qui les mûrit.

— Si, reprit André en apportant un cerisier couvert de ses fruits purpurins, qu'il déposa sur la table devant Mariette. Cueillez vous-même et mangez ces fruits que vous aimez.

— Merci, non! « *Fruits et fleurs hors de saison, sont comme chagrins sans raison* » qu'il faut laisser aux insensés... Hélas! tel n'est point mon fait! Mon malheur est aussi patent qu'il est horrible. Merci, monsieur.

Et Mariette rentra dans la contemplation de ce qu'elle voyait en pensée.

Avant la fin du dîner, elle se leva, s'approcha de Claude, et, se penchant, elle lui dit :

— A bientôt!

Puis elle sortit, et tandis qu'elle montait l'escalier, on l'entendit chanter :

Souvenir du jeune âge
Est gravé dans mon cœur,
Et je pense au village
Pour rêver le bonheur.....

— Suis-je assez malheureuse, docteur? s'écria la princesse qui fondit en larmes.

— La guérison est, certes, encore bien lointaine, dit le savant aliéniste, et cependant je la crois possible; je la vois venir.

La princesse secouait négativement sa tête, trop chargée de chagrins.

— Ne doutez pas, madame, répliqua Claude. Notre chère malade, et sa voix accentuait toute la part que son cœur revendiquait, notre chère malade sollicite mon intervention pour l'enlever d'ici, où, dit-elle, elle souffre.

— Il faut la satisfaire, interrompit le docteur T***.

— Consentez-vous, madame, à me confier votre fille?

La princesse, absorbée dans ses anxiétés, ne répondit pas.

— Oui, oui, cher docteur, affirma Thérèse. Ma sœur ne voit que son malheur, comme elle n'entend que les reproches qu'elle se fait à elle-même..... Plaignons-la, suppléons-la!

— Demain, il faudra faire ouvrir la grille du jardin, sur l'avenue; une voiture stationnera, attendant que la fantaisie y fasse monter notre chère malade.

— Et puis? demanda Thérèse.

— J'y prendrai place, ainsi qu'elle m'en a prié, et nous irons où elle voudra; au chemin de fer, sans doute, pour nous aller abattre à Saint-Hubert, peut-être.

— Thérèse, chère sœur, interrompit la princesse, qui suivait l'énoncé des projets de sa fille, il faut dès ce soir faire partir l'un des gens, pour que l'on chauffe ce triste séjour... Que Dieu veuille y faire retrouver la raison à Mariette.

— Oui, Olga, tout sera préparé, comptez sur moi... Et nous, devons-nous vous suivre ou rester ici? demanda Thérèse au jeune homme.

Claude, profondément ému, avant de répondre se demandait à lui-même ce qu'il devait dire. Enfin il se résolut :

— Madame, avant de tenter ce dernier moyen, je vous demande l'honneur d'épouser votre fille.

— Et si sa folie n'est point guérissable? insista la princesse.

— Si sa folie n'est point guérissable, ma vie restera liée à la sienne. Mais elle guérira, j'en ai la certitude. Je suis orphelin; ma naissance est illustre, et ma fortune considérable. Maître absolu de vivre où bon me semble, je vous prie d'acquiescer à ma prière.

Le docteur T*** observait sévèrement son jeune confrère.

— Ne cédez point ainsi spontanément à l'enthousiasme, mon ami; prenez le temps de réfléchir.

— Je sais toute la responsabilité que je prends. Je vous promets, madame, de faire un miracle, puisque la foi soulève des montagnes.

— Merci, mon fils! dit, en lui tendant les bras, la princesse...

Cette femme était-elle la même que nous avons connue à Saint-Hubert, puis à Nancy? C'est bien la même femme; mais le malheur a été un creuset dans lequel son âme a laissé, parmi les scories, la vanité...

Au salon, la princesse trouva lady Clarck, plus officiellement empanachée que jamais. Avant le shack bands amical, elle salua hautainement chacun, et puis elle chercha autour d'elle.

— La *Grâce* va-t-elle venir?

— Je ne sais, milady. Elle est rentrée chez elle, où ma sœur est allée la rejoindre.

— Je voudrais bien la voir. Faites-la revenir ici, je vous prie.

— Je vous ferai observer, milady, répliqua le docteur T***, qu'il est important, dans l'état où se trouve notre malade, d'éviter toute inutile surexcitation; et la contraindre à revenir ici, son désir étant de rester chez elle, serait probablement une cause d'insomnie. Vous la verrez demain.

En ce moment on entendit dans les appartements, un bruit de pas précipités, de portes ouvertes et refermées brusquement, et des voix qui appelaient :

— Mariette! Mariette!... Mariette!

Et puis des lumières entrevues à travers les persiennes inquiétèrent André de Versault, qui ouvrant une des portes-fenêtres demanda à la dame surveillante :

— Que cherchez-vous?

Thérèse haletante, pâle comme un spectre, répondit en demandant :

— Mariette n'est-elle point ici?

— Non! dit en s'élançant la princesse. N'est-elle pas dans sa chambre?

— Non, et pas un des gens ne l'en a vue sortir.

— Voyons, dit le docteur T***, il est impossible qu'elle soit sortie sans que le concierge lui ait ouvert la porte. Cherchons.

Tous visitèrent les massifs, les armoires, les écuries; Mariette ne fut trouvée nulle part.

Le vêtement blanc qu'elle portait durant le dîner était jeté sur un fauteuil et tout un costume noir manquait dans son vestiaire.

André de Versault, après d'actives et inutiles recherches, montra à Claude et au docteur T*** un morceau de guipure resté accroché à la poignée du coupé de lady Clarck. Ce fut le faible indice qui mit sur la trace de la fugitive. Elle avait dû se sauver, au risque d'être écrasée, pendant que la voiture entrait dans la cour.

Ce nouveau coup avait anéanti la princesse. Sans un cri, sans une larme, elle restait debout et absolument immobile. Lui demander un avis, un ordre, une initiative quelconque était perdre un temps précieux. Aussi le docteur T*** dépêcha Claude chez le commissaire de police, André au poste le plus voisin, tandis que lui-même se rendait chez le préfet de police et que les gens à gage parcouraient les rues environnantes.

En cette douloureuse circonstance, le courage de Thérèse ne lui fit pas défaut; elle resta droite, forte et tendre près de la pauvre mère. Oh! cette femme souffrait et expiait cruellement son orgueilleuse insubordination d'autrefois... L'âme de Frédéric de Sarremont dut s'apitoyer des tortures infligées à celle qu'il avait tant aimée.

Milady, à son insu, pleurait à chaudes larmes.

— Que peut-elle être devenue? demandait-elle à chaque instant.

Thérèse s'efforçait d'amener une expansion salutaire chez la princesse, mais c'était en vain; lorsque l'un des valets de pied, revenant, rapporta une partie considérable de la couronne de myosotis ramassée non loin des remparts; ces fleurs trouvées ainsi ouvraient le champ aux plus effroyables suppositions.

— Mieux vaudrait cent fois pleurer sa mort! s'écriait Thérèse... mais avoir tout à craindre!... Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de nous!

Et la pauvre mère se taisait; et la nuit s'avançait sans apporter la moindre espérance.

Le premier qui revint fut le docteur T***. Le préfet de police avait donné l'ordre de mettre en campagne les agents les plus actifs. Les bords de la Seine étaient gardés; il y avait tout lieu de compter que Mariette serait retrouvée.

— Vous entendez, n'est-ce pas, ma sœur? demanda Thérèse.

— Oui, répondit la princesse; oui, j'entends. — Merci, monsieur, dit-elle au docteur T***.

Aussi surpris qu'effrayé de l'impassibilité de la princesse, en quittant Thérèse, il lui dit :

— Veillez activement sur elle, la pauvre mère.

— Que craignez-vous donc pour elle?

— Le désespoir.

Restées seules, les trois femmes n'osaient se communiquer leurs angoisses; les heures s'écoulaient avec lenteur. Enfin, un bruyant roulement de voiture, qui s'arrêta devant l'hôtel, fit accourir Thérèse au devant d'André de Versault.

— Eh bien? lui demanda-t-elle?

— Rien de positif, hélas! des indices et des craintes. On a vu une femme dont le signalement se rapporte assez à celui de notre fugitive errer autour de l'Arc-de-Triomphe.

— Avait-elle un chapeau, un voile?

— Non; elle avait, par ce froid rigoureux, la tête nue.

— De quel côté se dirigeait-elle?

— Elle errait sans but.

Thérèse montra à André les débris de la couronne de myosotis.

Il allait en tirer une induction, lorsque le maître d'hôtel entra; il avait suivi la jeune fille jusqu'à Neuilly, où les employés de la douane l'avaient vue en compagnie d'une bande de pifferari dont le plus âgé n'avait pas quinze ans.

— Et que faisait-elle, mon Dieu! avec ces gens?

— Elle les suivait, voilà tout. Elle marchait de pair avec une fillette de la même taille qu'elle.

— Ah! soupira la princesse.

Ce soupir était-il amené par un étonnement douloureux ou par une allégeance?

— Demain, intima lady Clarck à André de Versault, je vous ordonne de retrouver la *Grâce*. A ce prix, vous acquerrez mon amitié.

— Quelque précieuse qu'elle soit, milady, répliqua Thérèse, elle est inutile pour s'imuler l'activité d'André.

— Vous jugez bien mon cœur, ami, dit André.

— Oh! choking! s'écria lady Clarck. Un gentleman qui n'est point engagé avec une personne de qualité ne doit point se montrer en familiarité ainsi que vous le faites.

Malgré la cruelle perplexité dans laquelle ils étaient tous, en regardant André, Thérèse eut un radieux sourire, qui eut dû édifier lady Clarck. Les soins donnés en commun par André et Thérèse avaient mis en relief, et l'un pour l'autre, tous les trésors de leur cœur.

Claude ne revenait point. Quelle cause le retenait? Était-il sur une bonne piste? Les heures s'écoulaient et les angoisses harcelaient, torturaient les amis de Mariette.

L'un des valets de pied, de service dans l'antichambre, aperçut deux petits pifferari se disputant et se battant pour la possession d'une pièce de soie rouge aux longs effilés tressés d'or.

Un soupçon traversa le cerveau de cet homme. S'approchant des petits Italiens qui gardaient l'écharpe :

— Où as-tu volé cette soie? lui dit-il.

L'enfant interdit, effrayé, ne répondit pas.

— Je vais t'emmener au poste si tu ne me réponds pas.

— C'est la dame qui nous l'a jetée avec de l'argent qui était plié dedans.

C'était la vérité.

— Et sais-tu où elle est, la dame?

— Oui, je crois, avec les autres.

— Où perchent-ils?

— Avec le maître et Barberina.

— Où? réponds.

— Avec les autres, là-bas.

Et l'enfant montrait l'Arc-de-Triomphe.

— Dis-moi le nom de la rue et je te donnerai vingt sous.

— Neuilly, dit-il.

— Bien, suis-moi.

— Et mon frère, je ne peux pas le quitter, il ne parle pas français. Donnez-moi les vingt sous.

Dès qu'il les eut, le petit subtil s'esquiva et le valet de

pied revint à l'hôtel avec ce renseignement qui pouvait, rapproché de celui déjà donné par les agents de l'octroi, faire diriger les recherches à Neuilly d'abord.

Claude de Drontheim ne revenait point. Lui seul était encore absent. Quelles nouvelles allait-il rapporter?

La princesse, toujours muette, impassible, semblait, sinon morte, tout au moins en léthargie, car un souffle imperceptible soulevait sa poitrine, et ses grands yeux de lapis tout grands ouverts, sans que jamais les paupières s'abaissassent sur eux, restaient fixés sur l'incandescente lampe placée en face.

(*A suivre.*) I. ALLIN.

LA MODE SOUS LES MÉROVINGIENS

I

Voici, d'après plusieurs historiens, et notamment Notker le Bègue, moine à l'abbaye de Saint-Gall, et contemporain de Charlemagne, le costume que portaient les Francs lorsqu'ils envahirent la Gaule.

Leurs ajustements consistaient en souliers dorés à l'extérieur, intérieurement garnis de fourrures, poilus du bout et attachés par des courroies qui ne mesuraient pas moins de trois coudées. Le bas des jambes, jusqu'au-dessus du genou, était retenu par des bandelettes de laine rouge entrecroisées. Ils portaient au-dessus des jambières et des caleçons en laine rouge.

Une sorte de chemise ou de large sac à plis couvrait les épaules et tout le corps; c'était leur unique vêtement. Par dessus cette chemise ils passaient un baudrier pour soutenir l'épée. Leur manteau consistait en une grande pièce de drap de couleur blanche ou bleu clair ayant, lorsqu'il était déployé, la forme d'un carré long, avec une ouverture au milieu pour passer la tête. Ce manteau, lorsqu'on le posait sur les épaules, tombait jusqu'aux pieds par devant et par derrière, tandis que sur les côtés il atteignait à peine les genoux; on garnissait quelquefois l'ouverture centrale d'un petit collet de soie ou de fourrure.

Ils portaient à la main une canne ou bâton en bois de pommier, à nœuds symétriques et à pomme d'or ou d'argent.

Quelques autres avaient une saie étroite à manches courtes ajustée au corps, avec un caleçon large à plis et un manteau en peaux de loup ou en peaux de mouton qu'ils appelaient *rhénônes*.

Tel était sommairement le costume des anciens Francs lorsqu'ils se décidèrent à passer le Rhin en masse et à soutenir contre les Gallo-Romains une guerre décisive.

Ils s'étaient préparés de longue main à cette grande entreprise par de fréquentes incursions sur les territoires voisins. Ils avaient eu en outre l'habileté d'accoutumer leurs enfants à la tactique romaine en les envoyant servir, durant plusieurs années, dans les légions auxiliaires campées sur les frontières des Gaules.

Malgré cela, la lutte fut longue et terrible, désespérée du côté des Romains, impitoyable du côté des Francs. Les légions romaines battirent en retraite, abandonnant la bourgeoisie et la plèbe gauloise qui, presque sans armes, ne purent résister à l'invasion et en supportèrent les terribles conséquences.

Aussi, lisons-nous dans les historiens latins de cette période un débordement d'injures contre les Francs qu'ils comparent à des bêtes fauves, et pour lesquels ils réclament le supplice des esclaves.

Nous trouvons dans Sidoine Apollinaire, un des moins violents parmi ces écrivains, une peinture des soldats francs que nous mettons sous les yeux de nos lectrices.

« Leur chevelure, dit-il, ramenée du sommet de la tête sur le front, laisse la nuque à découvert. Leur prunelle vitreuse brille d'un feu verdâtre: ils n'ont pour barbe que deux moustaches effilées qu'ils peignent avec soin. D'étroits habits qui ne leur descendent qu'aux jarrets serrent leurs membres vigoureux. Un large baudrier soutient leur épée. Leur amour pour la guerre devance les années. »

Ce n'est qu'après la conversion de Clovis que la conquête se consolide et que les Francs, déposant par intervalles le costume militaire, peuvent se livrer aux douceurs de la vie de famille.

Avant de les suivre dans cette transformation, achevons de peindre leur costume guerrier, en disant quelques mots de leurs armes.

Souvent ils allaient au combat tête nue; les chefs seuls se couvraient d'un casque de métal ou de cuir, à l'instar des Romains; ces casques, qui affectaient généralement la forme d'un cône pointu, étaient surmontés de crinières. Les moins riches y adaptaient simplement une queue de cheval.

Ils portaient à la main un vaste bouclier, de forme ronde ou ovale, de bois léger ou d'osier tressé et recouvert d'une peau épaisse.

Leurs armes offensives étaient :

La *Francisque*, hache à double tranchant, au fer épais et acéré et au manche en bois très-court. Ils étaient experts à brandir cette hache, à la lancer et à en frapper au loin la tête d'un ennemi.

L'*Angon*, sorte de pique à manche court, à pointe longue et effilée, munie de barbes ou crochets recourbés comme des hameçons. Ils lançaient cette pique dont l'extrémité inférieure était attachée à une corde, et harponnaient ainsi l'ennemi. La blessure de l'*Angon* était terrible; une fois son fer entré dans le corps, il était presque impossible de l'en faire sortir.

La *Framée*, véritable lance étroite.

La *Cotue*, massue de fer ou de bois hérissée sur toutes les faces de pointes aiguës. Les cavaliers s'en servaient pour assommer l'infanterie ennemie.

Le *Spath*, long et large glaive à deux tranchants et à bouts carrés, d'où est venu le mot français épée. On la portait au côté gauche suspendue à un baudrier.

J'ai dit plus haut, d'après Sidoine Apollinaire, que les soldats francs se rasaient le visage et ne gardaient que les moustaches. Cela est vrai pour les officiers et les soldats; mais les rois, comme nous le verrons par la suite, portaient la barbe extrêmement longue ainsi que les cheveux, d'où leur fut donné officiellement le titre de Rois Chevelus, *reg s crniti*.

II

Jusqu'à la conversion de Clovis, les Francs ne modifièrent en rien leur costume. Mais Clovis abjurant le culte des dieux de sa nation pour embrasser la religion du peuple vaincu, c'est-à-dire le christianisme, changea par ce coup de maître la disposition des Gallo-Romains à son égard.

Les habitants de la Gaule cessèrent de lutter pour leur indépendance et acceptèrent désormais sans murmures la domination des Francs devenus chrétiens, comme ils avaient accepté jadis celle des Romains.

Les Gaulois de toutes qualités continuèrent de porter l'ancien costume gallo-romain.

Les Francs, qui avaient soigneusement établi une ligne de démarcation presque infranchissable entre eux et leurs nouveaux sujets, empruntèrent au costume romain quelques-uns de ses usages.

Ils échangèrent leurs mauvaises chemises de toile contre le *colobium* romain, tunique étroite à manches courtes ou longues, suivant la saison. Cette tunique était retenue à la taille par une ceinture et descendait à peine aux genoux; on la nomma *sereca*, d'où nous avons fait sarrau.

Ils portaient avec la *sereca* un petit caleçon très-collant; des bas également collants et entourés de bandelettes de laine s'entrelaçant en losange; des souliers bas et pointus; et, pour coiffure, une sorte de *chaperon* fait de drap ou de velours.

Les soldats endossaient par-dessus leur sarrau un gilet de cuir en guise de cuirasse; et sur la tête un casque de cuir ou de métal de forme ronde ou légèrement pointue.

Joignez à cela : — tantôt l'ancien manteau franc, que nous avons décrit plus haut, à deux pans carrés, descendant par derrière jusqu'aux talons, un peu moins bas par devant, tombant jusqu'aux genoux seulement sur les côtés; — tantôt la *chlamyde* ou le *paludamentum* des Romains que les uns agrafaient sur la poitrine, les autres sur l'épaule droite; et vous aurez une idée à peu près complète de ce qu'était le costume des Francs de la première race.

Ceux qui remplissaient les hautes fonctions du gouvernement empruntaient pour les cérémonies officielles le costume de leur emploi, tel qu'il se portait du temps des empereurs romains.

Ainsi Clovis ayant reçu, l'an 508, de l'empereur Anastase le diplôme et la dignité de consul, en revêtit aussitôt le costume durant un pèlerinage solennel qu'il fit à la basilique de Saint-Martin de Tours.

Ce costume consistait en une longue tunique de pourpre descendant jusqu'au bas des pieds, serrée à la taille par une ceinture à bouts pendants, garnie sur le devant du *clave* ou bande de pourpre chamarrée d'or et de perles qui descendait perpendiculairement de la poitrine jusqu'aux genoux; et en une chlamyde longue ou *trabée*, rayée de pourpre et retenue sur l'épaule droite par une agrafe d'or.

Il portait sur la tête une couronne d'or composée d'un cercle et de fers de lances découpés en forme de fleurs de lis, et parsemée çà et là de pierres précieuses.

Les rois ses successeurs imitèrent son exemple, et le costume des consuls romains devint le costume officiel des rois mérovingiens. La couronne était tantôt radiale, tantôt réduite à un simple cercle d'or, tantôt demi-sphérique comme celle des empereurs d'Orient, mais le plus communément elle ressemblait à celle que nous venons de voir sur la tête de Clovis.

A l'imitation des Césars de Rome, les rois francs portaient le sceptre : celui de Clovis était surmonté d'un aigle, celui de Childebert d'une pomme de pin, celui de Dagobert Ier représentait un aigle sur lequel un homme était assis à califourchon.

Nous retrouvons dans nos notes la description du costume de Childéric, père de Clovis; ce roi, grand ami des généraux romains, ce qui le fit même chasser du trône par les Francs, avait adopté leur costume.

Sa tunique était bordée de perles; plus de trois cents abeilles d'or étaient semées sur sa dalmatique de soie pourpre; de petits anneaux d'or suspendaient ces abeilles à l'étoffe de la dalmatique, qui était elle-même agrafée sur la poitrine par une fibule d'or. La poignée de sa *spath* — épée — enrichie de pierreries, était surmontée d'un pommeau d'or représentant deux têtes de veau adossées; des lames d'or embellissaient le fourreau et le baudrier. Childéric portait au doigt un anneau d'or dont le chaton gravé en creux le représentait avec un javelot à la main.

Une ancienne statue nous représente Dagobert Ier revêtu de deux tuniques longues superposées à manches étroites enserrant le poignet. Celle de dessous descend jusque sur les pieds; celle de dessus s'arrête un peu au-dessous des genoux et monte jusqu'au cou. Une ceinture assez large la retient à la taille. Le roi franc porte aussi une longue et ample *chlamyde* attachée sur l'épaule droite selon la mode romaine; cette chlamyde laisse tout le devant du corps à découvert, enveloppe le bras et l'épaule gauche, recouvre entièrement les épaules et retombe par derrière jusqu'aux pieds.

Ce même roi, d'après Frédégaire, achetait à grands frais, aux marchands syriens, de splendides étoffes de soie pour en parer les dames de sa cour.

Les modes de la cour de Constantinople eurent une grande influence sur les modes françaises de cette époque; nous en signalerons une entre autres qui n'a que peu de rapport avec le costume : l'usage d'employer le pluriel en s'adressant à une personne de qualité.

Jusqu'alors, de simple esclave à empereur, on se tutoyait. A dater de Clovis, l'usage du *vous* — *vos* — en parlant au singulier, commence à s'introduire dans le langage. Cet usage se généralise sous les autres mérovingiens. Il est suivi de tout un cortége de locutions pompeuses, également empruntées à la cour de Constantinople : Votre Altesse, Votre Excellence, Votre Majesté, etc., etc.

III

Il est deux détails du costumes des Francs mérovingiens qui appellent toute l'attention : la coiffure et la barbe.

Les Francs, nous l'avons dit précédemment, étaient renommés pour la longueur de leurs cheveux; mais ils portèrent successivement ces longs cheveux de différentes manières.

Aux seuls princes de la famille royale était réservé le droit de garder les cheveux également longs par devant et par derrière.

Jamais, s'il faut en croire Agathias le Byzantin, on ne coupait les cheveux aux fils des rois francs. Ils partageaient leurs cheveux en deux sur le milieu du front, les rabattaient à droite et à gauche, et les faisaient flotter d'une façon gracieuse sur leurs épaules. Ils en avaient un soin tout particulier, les ornaient de rubans et de perles et les parsemaient de poudre d'or.

Quant aux seigneurs et aux soldats de l'armée franque, durant les premières années de leur séjour en Gaule, ils se rasaient le derrière de la tête et ne gardaient que les cheveux de devant, qu'ils laissaient croître en toute liberté. Les uns relevaient ces longs cheveux et les nouaient en touffe sur le sommet de la tête; les autres, les séparant en deux sur le milieu du front, les faisaient descendre de chaque côté des joues jusque sur les épaules; des nœuds de ruban les retenaient de distance en distance.

A l'imitation des anciens Gaulois, rois et sujets francs se teignaient en roux les cheveux et la barbe.

Vers la fin du règne de Clovis, la mode changea.

Les Francs abattirent les longues tresses de devant et cessèrent de se raser par derrière. Ils coupèrent leurs cheveux en rond, les laissant à peu près jusqu'au milieu du cou et jusqu'aux oreilles.

Les princes seuls continuèrent fidèlement la vieille tradition royale.

Quant aux Gaulois, il leur fut formellement ordonné par une loi de couper leurs cheveux selon l'ancienne forme romaine en usage depuis Titus, afin qu'on pût distinguer à première vue le sujet vaincu, du Franc vainqueur.

La barbe subit également diverses vicissitudes durant la période mérovingienne.

Nous avons vu que les Francs, lors de leur arrivée en Gaule, se rasaient le visage et ne gardaient que les moustaches, qu'ils portaient longues et épaisses.

Sous Clovis, les visages s'encadrèrent de barbes longues et entières; le roi prêchait d'exemple. Les seigneurs s'empressèrent d'imiter leur roi; les soldats tinrent à honneur de ressembler à ceux qui les commandaient.

Nous trouvons dans la vie de Clovis une anecdote assez singulière à ce sujet.

Germier, évêque de Toulouse, se rendit un jour à la cour de Clovis, qui le reçut avec tous les égards dus au prélat de la capitale du Midi. Quand vint l'heure des adieux, le roi, après avoir comblé Germier de présents, s'arracha quelques cheveux et les lui remit comme un souvenir précieux. Les courtisans qui entouraient le roi firent de même; et Germier, tout confus d'un pareil honneur, s'en retourna à Toulouse louant fort la munificence et le savoir-vivre du roi des Francs.

Mais, à la mort de Clovis, c'est-à-dire au commencement du sixième siècle, la mode changea. On garda les moustaches, mais on se rasa le visage, à l'exception d'un bouquet de barbe, taillé en pointe, que l'on portait au menton.

Un siècle plus tard, sous Dagobert, les barbes entières reprirent faveur. Longues et touffues, on les ornait de perles et de petits agréments d'or.

Puis, avec les derniers Mérovingiens, les barbes diminuent de longueur et de volume. Les moustaches se font petites; le menton, taillé en pointe, reste suffisamment touffu, mais le bas des joues est à peine estompé par un court duvet blond que rogne chaque jour davantage le ciseau des barbiers.

Les Francs, lorsqu'ils avaient essuyé quelques revers, négligeaient le soin de leur chevelure et de leur barbe, jusqu'à ce qu'ils eussent lavé leur affront dans une éclatante victoire.

Quand Clovis convoqua son armée au champ de Mars pour aller combattre les Wisigoths, les officiers et les soldats jurèrent sur leurs drapeaux de ne se point soigner la barbe avant d'avoir vaincu l'ennemi.

La loi salique édictait des peines sévères contre quiconque se rendait coupable de couper la barbe ou les cheveux d'un homme libre sans son consentement ou par traitrise.

Les cas étaient rares où un Franc se trouvait forcé de se

faire tondre, ce qui équivalait pour lui à la perte de sa dignité d'homme noble.

Ces cas peuvent se réduire à deux :

Si un Franc se trouve dans l'impossibilité de payer ses dettes, si aucun de ses parents ne veut payer pour lui, il doit aller vers son créancier, il lui présentera une paire de ciseaux et deviendra son esclave en se laissant raser la tête.

Si un Franc embrasse l'état ecclésiastique, il se fera raser suivant la coutume du clergé romain, afin de montrer par là qu'il s'est fait l'esclave de Dieu.

BERTHA DE BORDRECHT.

(*A suivre.*)

LES MERVEILLEUSES

—

Nous empruntons à *la Mosaïque*, ce charmant recueil honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique, le curieux article qu'on va lire :

Nos élégantes demandent au caprice et à la fantaisie tout ce qu'elles peuvent donner, tantôt sous le rapport de l'étrangeté des formes vestimentaires, tantôt sous le rapport du luxe le plus éblouissant. Rien de leur part ne nous étonne, et, grâce à la mode, qui est leur loi absolue, les femmes de notre époque se permettent mille excentricités plus ou moins réussies,

Mais aucune, Dieu merci, n'irait aussi loin que les *Merveilleuses*, ces raffinées qui parurent, comme les *Incroyables*, après la journée du 9 thermidor, c'est-à-dire dans le second semestre de l'année 1794, un peu avant l'installation du Directoire exécutif.

Au lieu de reprendre au plus vite les talons rouges, les paniers, la poudre, les mouches, comme si elles eussent voulu protester contre la Révolution; au lieu de fuir le costume antique, longtemps porté par les partisans du régime nouveau, elles se vêtirent à l'athénienne, et dans certaines parties de leur toilette, elles rappelèrent des faits récents. Par exemple, comme on venait de mettre en liberté trois prisonnières, dont les cheveux avaient été coupés ras, en conséquence de la « toilette des condamnées, » les femmes sacrifièrent leur chevelure pour se coiffer « à la victime, » et elles se mirent au cou des colliers rouges. Les *Merveilleuses* accentuèrent leurs goûts pour l'antiquité. Elles adoptèrent les cheveux courts, cerclés de deux ou trois petites couronnes en galon de laine rouge. Sur une chemise étroite de percale se voyait une robe à l'antique, plus étroite encore. Cette robe, fort décolletée, n'ayant pas la moindre manche, était serrée sous la poitrine par un étroit ruban de laine rouge également, avec une sorte de corsel-ceinture. Le ruban était fermé par un simple bouton, ou par une toute petite boucle en or uni. Les *Merveilleuses* marchaient les jambes nues ou à peu près; leur pied chaussait un cothurne, retenu par un galon de laine rouge qui se croisait au-dessus du cou-de-pied. A chaque bras, elles avaient deux ou trois bracelets, le plus souvent en corail.

A cette toilette s'ajoutaient de petits sacs qu'on appelait *ridicules*, sans doute par corruption du mot *réticule*, sac ou filet des Romaines.

Et puisque nous parlons des femmes de Rome, disons tout de suite que les *Merveilleuses* ne tardèrent pas à changer le costume grec contre le costume romain, lequel admettait plus de luxe.

Plus de cheveux à la victime, ni de simplicité étriquée. Des parures flamboyèrent dans les tresses parfumées d'huile antique; les robes amples, gracieusement drapées, furent coupées dans des tissus teints de pourpre et brodés de palmes d'or. Quelques femmes, affolées de luxe, imaginèrent de passer des bagues de diamant aux doigts de leurs pieds, qu'elles laissaient nus au bal ou en soirée, et qu'elles couvraient, pour les promenades en ville, d'un bas couleur de chair où les doigts étaient marqués. Elles eurent l'historique perruque blonde, coiffure obligée; toute merveilleuse, digne de ce nom, possédait vingt-cinq ou trente perruques blondes, de nuances différentes, et coûtant vingt-cinq louis pièce.

S'il faisait froid, les *Merveilleuses* jetaient, pour sortir de la maison, un fichu en marmotte sur leur tête. Parfois, elles y ajoutaient un chapeau de paille.

Aux beaux jours, plusieurs de ces courageuses coquettes fêtaient les rayons du soleil en s'habillant le moins possible. On en vit se promener aux Tuileries avec une simple robe de gaze pour vêtement.

Mais les passants s'émeutèrent, les gamins proférèrent des cris. Ce fut une huée universelle. La tentative ne se reproduisit pas; la pudeur de la foule triompha de l'audace exagérée de ces bizarres élégantes.

Toutes les semaines il paraît une livraison de la **Mosaïque**, *revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays*. C'est une publication très-remarquable et très-utile.

On peut s'en rendre compte, en adressant à l'administration de la **Mosaïque**, 11, quai Voltaire, à Paris, une demande de numéros spécimens, qui sont immédiatement expédiés gratuitement et *franco*.

Merveilleuses, d'après l'*Iconographie révolutionnaire*, de M. Jacquemin.

(Gravure extraite de LA MOSAÏQUE, 3e année, n° 37)

LES MENUS DE LA SAISON

Septembre

MENU D'UN DINER DE 12 COUVERTS

POTAGE

Consommé aux œufs pochés.

HORS-D'ŒUVRE CHAUD

Cervelles marinées frites.

POISSON

Truite sauce Colbert.

RELEVÉ

Filet de bœuf à la flamande

ENTRÉES

Chartreuse de perdrix.
Filets de levrauts en chaufroix.

ROT

Dindonneau rôti.

ENTREMETS

Aubergines à la provençale.
Croûtes aux champignons.
Gâteau moka.
Pêches au riz meringuées.

Je viens de trouver dans un journal l'indication d'un nouveau produit pour la conservation des œufs. Comme nous sommes à l'époque où on en fait provision, je crois utile de le reproduire ici sans retard :

RÉBUS

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

L'entêtement est l'énergie des sots.

LA CONSERVATION DES ŒUFS

« Encore un nouveau procédé de conservation des œufs? On en cherche toujours, ce qui démontre surabondamment que les premiers trouvés offrent tous des inconvénients. Celui que nous allons indiquer est dû à M. Durand, pharmacien à Blois; il semble très-rationnel, et, selon l'auteur, il serait parfait. C'est aux intéressés à dire le dernier mot sur ce point.

« Voici la méthode : On met dans une terrine une solution de silicate de potasse additionnée d'eau pesant de 25 à 30 degrés au pèse-acide concentré. Comme par évaporation la solution tend à se concentrer, il est bon d'y ajouter un peu d'eau de temps en temps. Les œufs très-frais sont placés dans la terrine quelques instants. On les retire ensuite un à un et on les dépose sur une planche à sécher. C'est tout.

« Il se présente toutefois une petite difficulté. Le liquide visqueux de silicate coule à la partie inférieure de l'œuf, et y produit une goutte qui le colle à la planche avec une telle énergie qu'on ne peut l'en détacher sans le casser. Pour éviter ces inconvénients, il suffit de déposer les œufs sur une feuille de papier que l'on déchire ensuite. La dessiccation ne demande que vingt-quatre heures.

« Les œufs préparés la veille sont prêts à être emmagasinés le lendemain. Les œufs ainsi traités se conservent parfaitement. Le silicate de potasse bouche les pores de la coquille calcaire, évite l'accès de l'air dans l'intérieur de l'œuf. Ce sel jouit d'ailleurs, comme on sait, de propriétés antifermentescibles prononcées. Selon M. Durand, on retrouve au bout d'un an les œufs emmagasinés aussi frais que le premier jour. »

LE BARON BRISSE.

INSTITUTION DE REUSSE, 14, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (complet et scindé). — BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (complet et restreint). — Écoles du Gouvernement, Saint-Cyr, École centrale, etc., volontariat. — Méthodes rapides. Petit nombre d'élèves. Soins particuliers. — Conditions spéciales pour les étrangers.

Magnifique local, cours plantées d'arbres, gymnase, bibliothèques, cabinet de physique, laboratoire de chimie, etc.

Reprise des cours LE 4 OCTOBRE PROCHAIN.

Demander le prospectus ou visiter l'établissement.

REVUE DES MAGASINS ET DE L'INDUSTRIE

Il ne s'agit pas seulement pour une femme d'avoir un joli visage, il faut aussi qu'elle ait une taille faite au tour! Pendant quelques années, on ne s'en est pas trop préoccupé; une taille *corrée* était même vue d'assez bon œil. Mais depuis qu'on s'est brouillé avec les Allemands, la mode ne veut plus avoir rien de commun avec eux!

Tout cela est fort bien, nous répondra-t-on, mais le moyen de faire autrement si la nature est rebelle? — Nous voici précisément arrivée, madame, au point où nous voulions vous amener. C'est de reconnaître avec nous que sans le secours de M. DE PLUMENT, 33, rue Vivienne, il n'y a pas de taille accomplie.

Pour qui a vu le fameux corset *Sultane* et le corset *Élise*, il est facile de comprendre que leur mérite est incontestable pour faire ressortir la grâce des corsages-cuirasse, moyen âge, *Jeanne-d'Arc*, *Marguerite*, tunique juive, robe princesse, etc.

Et quand on songe que pour 30 francs on peut se procurer ce charmant corset *Sultane*, en beau coutil, garni de peluche et de dentelle, il ne vient à l'esprit de personne de supposer qu'on puisse se priver d'un si agréable mentor. Le corset *Élise*, si bien baleiné, avec des goussets spéciaux tout gansés, est de 25 francs seulement.

Depuis quelque temps, tout le monde s'évertue à composer certaines eaux ayant la propriété de conserver la jeunesse et la beauté; *or*, ces eaux étant composées d'alcool, et l'alcool étant un produit très-caustique, il en résulte que ces préparations ont une action contraire de celle qu'elles prétendent avoir; en effet, l'action corrosive que l'alcool exerce sur les tissus active la formation des rides en parcheminant la peau. Frappé de ces inconvénients, M. Raynaud a retiré du lait un produit destiné à la toilette, auquel il a donné le nom de *Galatéine*, qui ne le cède en rien aux meilleures eaux de toilette, comme parfum, et qui donne à la peau une fraîcheur, une souplesse éminemment conservatrices, une blancheur et un velouté qu'on chercherait en vain à se procurer par tout autre moyen. 3 francs le flacon. Pharmacie générale, rue du Quatre-Septembre, 13, Paris.

Voir la Petite Correspondance à la troisième page de la couverture.

Paris. — A. Bourdilliat, imprimeur-gérant, 13, quai Voltaire.